

## FORMULAIRE DE DEMANDE D'INSCRIPTION AU REGISTRE DES PERSONNES VULNÉRABLES

Le registre communal des personnes vulnérables est un dispositif géré par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) afin d'assurer, sur le territoire de la commune, le suivi et l'accompagnement des personnes isolées ou fragilisées par l'âge ou le handicap lors de situations exceptionnelles (canicules, grand froids, épidémies, ...); en application des dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

L'inscription au registre est volontaire. Elle peut émaner de la personne qui souhaite s'inscrire au registre, de son représentant légal ou d'un tiers, à condition pour ce dernier qu'il soit spécialement mandaté, par écrit, par la personne concernée par l'inscription. La radiation du registre est également volontaire et peut être demandée à tout moment. Les données ou informations précédemment collectées sont alors supprimées.

### **PERSONNE CONCERNÉE PAR LA DEMANDE (UN FORMULAIRE PAR PERSONNE) :**

MADAME

MONSIEUR

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone fixe : ..... Téléphone portable : .....

Mail : .....

### **L'INSCRIPTION EST DEMANDÉE AU TITRE DE :**

Personne âgée de plus de 65 ans

Personne âgée de plus de 60 ans reconnue inapte au travail

Personne handicapée reconnue et résidant à son domicile

### **PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS D'URGENCE :**

Nom : ..... Prénom : .....

Téléphone fixe : ..... Téléphone portable : .....

Lien avec la personne concernée par la demande : ..... Mail : .....

### **COORDONNÉES DU (DES) SERVICE(S) INTERVENANT À DOMICILE :**

Nom du service : ..... Téléphone : .....

Nom du service : ..... Téléphone : .....

Nom du service : ..... Téléphone : .....

### **SI VOUS DEMANDEZ L'INSCRIPTION EN QUALITÉ DE TIERCE PERSONNE :**

Nom : ..... Prénom : .....

Téléphone fixe : ..... Téléphone portable : .....

Demande en qualité de : ..... Mail : .....

Conformément aux dispositions des articles 15 à 23 du Règlement Européen sur la Protection des Données et de la législation nationale en vigueur, vous disposez, en votre qualité de personne inscrite au registre, de droits qui vous permettent de garder un contrôle sur les données personnelles que vous avez transmises au CCAS. Ainsi, vous pourrez vous prévaloir d'un droit d'accès, de modification, de rectification, de suppression, de portabilité des données personnelles vous concernant mais également de restreindre voire de s'opposer au traitement de ces dernières.

**DATE :**

**SIGNATURE :**